

# **BUDGET PRIMITIF 2017**

## **Note de synthèse**

### **Conseil Municipal du 10 avril 2017**

#### **Rappel réglementaire :**

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 231-1 du CGCT en précisant :

"une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Budget Primitif et au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux".

#### **Préambule :**

Le budget primitif 2017 de Longuenée-en-Anjou qui va être présenté ce lundi 10 avril s'est finalisé tardivement avec la réception des taux de fiscalité locale directe définitifs et des différentes dotations (Dotation Globale de Fonctionnement forfaitaire et de la Dotation de Solidarité Rurale).

La Dotation Nationale de Péréquation est tombée vendredi dernier. Par conséquent, les communes sont autorisées à voter 15 jours après la parution de cette dernière dotation (soit jusqu'au 22 avril).

Ce second budget de la commune nouvelle de Longuenée-en-Anjou a été construit en collaboration avec l'ensemble des services et des différentes commissions. Rigueur et prudence ont été une nouvelle fois la priorité pour le budget 2017. Celui-ci a respecté les orientations budgétaires politiques proposées et votées avec :

- le maintien des taux d'imposition (voire une baisse des taux par rapport aux taux harmonisés calculés par les services fiscaux) avec la mise en place du lissage des taux sur 12 ans cette année,
- le non recours à l'emprunt pour le financement des nouveaux investissements,
- le maintien des engagements envers les communes déléguées dans la réalisation de leurs investissements.

Cette note présente donc les principales informations et évolution du budget primitif 2017 de la commune.

## **1 - Eléments de contexte national et local**

### **A) Contexte national**

Les grands dispositions de la loi de finances 2017 pour les collectivités territoriales sont :

- le budget de l'Etat est construit sur une hypothèse de croissance de 1.5 %
- est actée la diminution de la baisse des dotations au bloc communal à hauteur de 1 milliard d'€ au lieu des 2 milliards initialement prévus ;
- les concours financiers de l'Etat aux collectivités diminueront tout de même de près de 3.5 % soit 63 milliards d'€ pour s'établir à 1.2 milliard d'€ sur 4 ans ;
- la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) passera à 1 milliard d'€ en 2017 ;
- les dotations de solidarité rurale (DSR) et urbaine (DSU) gagneront respectivement 180 millions d'€ ;
- la dotation nationale de péréquation (DNP) sera maintenue à son niveau de 2016 ;
- les valeurs locatives seront revalorisées en 2017 de 0.4 % soit le taux d'inflation constaté sur un an.

### **B) Contexte local**

La commune nouvelle de Longuenée-en-Anjou va voter son deuxième budget le 10 avril.

Le lissage des taux commencera cette année et jusqu'en 2029.

En ce qui concerne les principales dotations :

- Dotation Globale de Fonctionnement 2017 = 804 439 € contre 796 893 € en 2016 (+ 0.946 % soit + 7 546 €),
- Dotation de Solidarité Rurale 2017 = 260 883 € contre 202 539 € en 2016 ( + 2.806% soit + 58 344 €),
- Dotation Nationale de Péréquation 2017 = 88 637 € contre 74 246 € en 2016 (+ 19.38 % soit + 14 391 €),

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2017.

## Les résultats des exercices antérieurs et 2016 sont de :

### Budget principal

Le compte administratif de l'exercice 2016 du budget général, statuant ce jour sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement, constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

* Au titre des exercices antérieurs	+ 1 177 652,33 €	<i>excédent</i>
* Au titre de l'exercice arrêté	+ 552 463,34 €	<i>excédent</i>
<b>* soit un résultat à affecter</b>	<b>+ 1 730 115,67 €</b>	<b>excédent</b>

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution d'investissement de :

* Au titre des exercices antérieurs	- 248 701.04 €	<i>déficit</i>
* Au titre de l'exercice arrêté	+ 1 329 327,74 €	<i>excédent</i>
* Soit besoin de financement de la section d'investissement à affecter ou résultat à reporter (hors restes à réaliser)	+ 1 080 626.70 €	<i>excédent</i>
Restes à réaliser Dépenses (A) =	+ 285 784 €	
Restes à réaliser Recettes (B) =	+ 121 969 €	
Solde des Restes à réaliser (B) - (A) =	- 163 815 €	
Besoin de financement ou résultat à reporter (001) =	pas de besoin de financement	

**\* Affectation résultat investissement R 001 + 1 080 626.70 €**

Le conseil municipal est invité à décider l'affectation du résultat de fonctionnement en réserve d'investissement comme suit le 10 avril :

- réserve d'investissement (R 1068) de :	1 020 531,67 €
- report en section de fonctionnement (R 002) de :	709 584 €

### Budget annexe du lotissement les Basses Vignes III (Pruillé)

Le compte administratif de l'exercice 2016 budget annexe lotissement les Basses Vignes III, statuant ce jour sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement, constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

* Au titre des exercices antérieurs	0 €	
* Au titre de l'exercice arrêté	45 795,96 €	<i>excédent</i>
<b>* soit un résultat à affecter</b>	<b>45 795,96 €</b>	<b>excédent</b>
<b>* Affectation résultat fonctionnement</b>	<b>R 002</b>	<b>45 795,96 €</b>

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution d'investissement de :

* Au titre des exercices antérieurs	- 5 200 €	<i>déficit</i>
* Au titre de l'exercice arrêté	- 68 640.40 €	<i>déficit</i>
* Soit besoin de financement de la section d'investissement à affecter (hors restes à réaliser)	- 73 840,54 €	
<b>* Affectation résultat investissement</b>	<b>D 001</b>	<b>73 840,54 €</b>

Le conseil municipal est invité à décider le 10 avril l'affectation en réserves d'investissement (R 1068) de : 0

et un report en section de fonctionnement (R 002) de : **45 795,96 €**

## **Budget annexe des zones d'activités**

Le compte administratif de l'exercice 2016 du budget annexe des zones artisanales de la Meignanne et de la Membrolle-sur-Longuenée, statuant ce jour sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement, constatant que le compte administratif cumulé présente un résultat d'exécution de fonctionnement de :

* Au titre des exercices antérieurs	+ 147 213,27 €	<i>excédent</i>
* Au titre de l'exercice arrêté	+ 2 371,38 €	<i>excédent</i>
<b>* soit un résultat à affecter</b>	<b>+ 149 584,65 €</b>	<b>excédent</b>

Constatant que le compte administratif présente un résultat d'exécution d'investissement de :

* Au titre des exercices antérieurs	- 625 686,61 €	<i>déficit</i>
* Au titre de l'exercice arrêté	- 1 040,18 €	<i>déficit</i>
* Soit besoin de financement de la section d'investissement à affecter (hors restes à réaliser)	- 626 726,79 €	
<b>* Affectation résultat investissement</b>	<b>D 001</b>	<b>626 726,79 €</b>

Le conseil municipal est invité à décider le 10 avril 2017 l'affectation en réserves d'investissement (R 1068) de : 0

et un report en section de fonctionnement (R 002) de : 149 584,65 €

## **2 - Priorités du budget**

Conformément aux orientations budgétaires qui ont été approuvées lors du Conseil Municipal du 9 mars 2017, l'élaboration du budget primitif 2017 s'est faite sur la base des priorités suivantes :

- pas d'augmentation des taux de fiscalité,
- pas de recours à l'emprunt,
- plafonnement des dépenses nouvelles d'investissement à hauteur d'environ 500 000 €,
- maîtrise des dépenses de fonctionnement.

### 3 - Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

#### A - SECTION DE FONCTIONNEMENT : 6 196 855 €

##### a) Recettes

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2016	CA 2016	BP 2017	Evolution BP/BP N-1	Evolution BP/CA 2016
013	Atténuations de charges	56 000,00 €	72 095,59 €	18 500,00 €	-66,96%	-74,34%
70	Produits des services du domaine et ventes	468 401,00 €	489 796,68 €	464 619,00 €	-0,81%	-5,14%
73	Impôts et taxes	3 342 133,00 €	3 375 032,55 €	3 301 315,00 €	-1,22%	-2,18%
74	Dotations subventions et participations	1 168 075,00 €	1 338 569,16 €	1 346 647,00 €	15,29%	0,60%
75	Autres produits de gestion courante	200 000,00 €	279 634,54 €	269 900,00 €	34,95%	-3,48%
77	Produits exceptionnels	13 775,00 €	68 104,30 €	1 242,00 €	-90,98%	-98,18%
78	Reprises sur amortissements et provisions	17 315,00 €	17 314,48 €	20 000,00 €	15,51%	15,51%
042	Opérations d'ordre	63 900,00 €	56 314,67 €	65 048,00 €	1,80%	15,51%
002	Résultat reporté	1 159 166,00 €	1 177 652,33 €	709 584,00 €	-38,78%	-39,75%
TOTAL		6 488 765,00 €	6 874 514,30 €	6 196 855,00 €	-4,50%	-9,86%

Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement :

- De l'excédent de fonctionnement reporté qui représente 709 584 €
- Des impôts et taxes prélevés ; ils représentent un produit attendu de 3 301 315 €
- Des dotations et participations de l'Etat et d'autres collectivités, qui représentent 1 346 647€ ;
- Des produits des services (essentiellement les services de restauration, accueil périscolaire et TAP), qui représentent un montant de 464 619 €
- Des revenus d'immeubles, qui représentent un montant attendu de 269 900 €.

##### b) Dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2016	CA 2016	BP 2017	Evolution BP/BP N-1	Evolution BP/CA 2016
011	Charges à caractère général	1 371 100,00 €	1 157 982,69 €	1 212 704,00 €	-11,55%	4,73%
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 196 100,00 €	2 089 949,15 €	2 201 500,00 €	0,25%	5,34%
014	Atténuations de produits	258 129,00 €	236 240,00 €	203 909,00 €	-21,01%	-13,69%
65	Autres charges de gestion courante	850 213,00 €	824 503,47 €	990 605,00 €	16,51%	20,15%
66	Charges financières	299 000,00 €	281 409,38 €	221 535,00 €	-25,91%	-21,28%
67	Charges exceptionnelles	182 462,00 €	188 768,30 €	9 500,00 €	-94,79%	-94,97%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	31 716,00 €	28 944,27 €	38 944,00 €	22,79%	34,55%
022	Dépenses imprévues	150 000,00 €		114 355,00 €	-23,76%	
023	Virement à la section d'investissement	850 045,00 €		861 703,00 €	1,37%	
042	Opérations d'ordre	300 000,00 €	336 601,37 €	342 100,00 €	14,03%	1,63%
TOTAL		6 488 765,00 €	5 144 398,63 €	6 196 855,00 €	-4,50%	20,46%

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement :

- Des dépenses de personnel, qui représentent 2 201 500 €
- Des charges à caractère général, d'un montant de 1 212 704 €
- D'autres charges de gestion courantes (subventions, participations, indemnités des élus...), pour un montant de 990 605 €
  - o Dans ces charges, il faut compter les 121 370 € correspondant à la prise en charge prévisionnelle par la commune des déficits des zones d'activité les Ormeaux (la Meignanne) et La Perrière (La Membrolle-sur-Longuenée) et du camping.
- Des charges financières, estimées à 221 535 €,
- D'atténuations de produits, pour 203 909 € ; il s'agit essentiellement de l'attribution de compensation négative, à verser à Angers Loire Métropole en compensation des transferts de charges effectués (197 909 €)
- De charges exceptionnelles, pour 9 500 €,
- D'opérations d'ordre, pour 342 100 €
- Une somme de 114 355 € a aussi été provisionnée pour les dépenses imprévues.

**Le budget de fonctionnement ainsi construit permet ainsi de dégager un virement de 861 703 € à la section d'investissement.**

## **B - SECTION D'INVESTISSEMENT : 4 205 800 €**

### **a) Recettes**

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2016	CA 2016	BP 2017	Evolution BP/BP N-1	Evolution BP/CA 2016
13	Subventions d'investissement	122 532,00 €	142 586,10 €	5 889,00 €	-95,19%	-95,87%
16	Emprunts et cautions	3 000,00 €	2 892,00 €	4 056,63 €	35,22%	40,27%
10	Dotations	2 032 843,00 €	1 988 862,93 €	1 160 531,67 €	-42,91%	-41,65%
23	Immobilisations en cours		11,51 €			-100,00%
458	Compte de tiers	666 710,00 €	544 740,65 €	674 193,00 €	1,12%	23,76%
021	Virement de la section de fonctionnement	850 045,00 €		861 703,00 €	1,37%	
040	Opérations d'ordre	300 000,00 €	336 601,37 €	342 100,00 €	14,03%	1,63%
041	Opérations patrimoniales	- €	19 850,34 €	44 700,00 €		125,19%
024	Produits de cession	25 000,00 €		32 000,00 €	28,00%	
001	Résultat	- €		1 080 626,70 €		
<b>TOTAL</b>		<b>4 000 130,00 €</b>	<b>3 035 544,90 €</b>	<b>4 205 800,00 €</b>	<b>5,14%</b>	<b>38,55%</b>

En plus du virement indiqué ci-dessus (861 703 €), les recettes d'investissement sont constituées essentiellement :

- De l'affectation d'une partie des excédents cumulés de fonctionnement, pour un montant de 1 020 531,67 €
- De dotations, fonds divers et réserves pour un montant de 140 000 €
- De subventions d'investissement, pour un montant de 5 889 €
- D'opérations d'ordre pour 342 100 €

## **b) Dépenses**

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2016	CA 2016	BP 2017	Evolution BP/BP N-1	Evolution BP/CA 2016
20	Immobilisations incorporelles	112 204,00 €	27 950,73 €	139 424,00 €	24,26%	398,82%
204	Subventions d'équipement versées	173 883,00 €	47 989,00 €	87 723,00 €	-49,55%	82,80%
21	Immobilisations corporelles	737 104,00 €	476 279,03 €	414 428,00 €	-43,78%	-12,99%
23	Immobilisations encours	777 074,00 €	24 153,62 €	2 327 446,00 €	199,51%	9536,01%
16	Emprunts	978 000,00 €	579 538,07 €	451 838,00 €	-53,80%	-22,03%
27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €		1 000,00 €	0,00%	
458	Compte de tiers	666 710,00 €	474 141,70 €	674 193,00 €	1,12%	42,19%
040	Opérations d'ordre	63 900,00 €	56 314,67 €	65 048,00 €	1,80%	15,51%
041	Opérations patrimoniales	- €	19 850,34 €	44 700,00 €		125,19%
020	Dépenses imprévues	250 000,00 €		- €	-100,00%	
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00 €		- €	-100,00%	
001	Résultat antérieur déficitaire	230 255,00 €	248 701,04 €	- €	-100,00%	-100,00%
TOTAL		4 000 130,00 €	1 954 918,20 €	4 205 800,00 €	5,14%	115,14%

- Une somme de 451 838 € est inscrite pour le remboursement du capital de la dette,
- Une somme de 414 428 € en immobilisations corporelles et 139 424 € en immobilisations incorporelles sont attribuées aux investissements annuels prévus par chacune des commissions,
- Une somme de 2 327 446 € est réservée pour des investissements pluri-annuels tels que les centres bourgs
- Les subventions d'équipement versées 87 723 € (principalement fonds de concours à Angers Loire Métropole pour les dépenses voirie).

***Il faut noter qu'en dépense et en recette d'investissement***, sont provisionnés au chapitre 45 l'ensemble des dépenses et recettes de voirie effectuées sur le budget communal pour le compte d'Angers Loire Métropole dans le cadre de la convention de gestion relative à la compétence voirie / eaux pluviales, soit un total de 674 193 €.

Au budget principal, s'ajoutent trois budgets annexes :

- Le budget du lotissement de Pruillé, qui s'équilibre à 145 000 € en fonctionnement et 147 740.54 € en investissement,
- Le budget des zones artisanales, qui s'équilibre à 631 437.44 € en fonctionnement et 626 726.79 € en investissement,
- Le budget du camping du Bac de PRUILLE qui s'équilibre à 44 750 € en fonctionnement et 6 700 € en investissement.

## **4 - Montant du budget consolidé (et des budgets annexes)**

Le budget consolidé se porte à 7 018 042.44 € en section de fonctionnement et 4 986 967.33 € en section d'investissement.

## 5- Informations financières

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	
			<b>OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>5 697</b>	890	<b>1 174</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>
2 834	443	468	dont : Impôts Locaux
612	96	83	Autres impôts et taxes
797	125	175	Dotation globale de fonctionnement
<b>5 144</b>	804	<b>1 049</b>	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>
2 090	327	532	dont : Charges de personnel
1 119	175	251	Achats et charges externes
281	44	56	Charges financières
4	1	33	Contingents
523	82	70	Subventions versées
<b>553</b>	86	<b>125</b>	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>
			<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>
<b>3 055</b>	477	<b>453</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>
0	0	91	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées
143	22	58	Subventions reçues
250	39	43	FCTVA
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...
<b>1 706</b>	267	<b>415</b>	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>
576	90	260	dont : Dépenses d'équipement
580	91	88	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées
<b>-1 349</b>	-211	<b>-38</b>	<b>Besoin ou capacité de financement Résiduel de la section d'investissement = D - C</b>
71	11	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers
<b>-1 278</b>	-200	<b>-38</b>	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>
<b>1 831</b>	286	<b>163</b>	<b>Résultat d'ensemble = R - E</b>
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>
1 126	176	199	Excédent brut de fonctionnement
844	132	171	Capacité d'autofinancement = CAF
264	41	83	CAF nette du remboursement en capital des emprunts
			<b>ENDETTEMENT</b>
6 300	984	862	Encours total de la dette au 31 décembre N
861	135	119	Annuité de la dette
<b>1 081</b>	169	<b>257</b>	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>



## **6 - Niveau des taux d'imposition**

En 2016, 4 taux ont été votés, 1 pour chaque commune déléguée. En 2017, seul le taux moyen pondéré sera voté étant donné le début du lissage des taux sur une durée de 12 ans. La 13ème année, le taux sera unique pour chacune des communes déléguées. Les autres taux seront calculés automatiquement en fonction de l'évolution du taux moyen pondéré; Les services fiscaux nous ont transmis les éléments ci-dessous :

<b>TAXE D'HABITATION</b>	<b>Bases d'imposition prévisionnelles 2017</b>	<b>Taux FNB à retenir 2017</b>	<b>PRODUITS ATTENDUS 2017</b>
La Meignanne	2 110 000,00 €	20,56%	433 816,00 €
La Membrolle-sur-Longuenée	1 428 400,00 €	18,83%	268 967,72 €
Le Plessis-Macé	1 207 100,00 €	22,31%	269 304,01 €
Pruillé	575 700,00 €	15,72%	90 500,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 322 000,00 €</b>	<b>19,97%</b>	<b>1 062 587,77 €</b>

<b>TAXE SUR LE FONCIER BATI</b>	<b>Bases d'imposition prévisionnelles 2017</b>	<b>Taux FB à retenir 2017</b>	<b>PRODUITS ATTENDUS 2017</b>
La Meignanne	1 411 000	30,82%	434 870,20 €
La Membrolle-sur-Longuenée	2 134 000	29,25%	624 195,00 €
Le Plessis-Macé	1 459 000	28,74%	419 316,60 €
Pruillé	406 100	22,70%	92 184,70 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 414 000</b>	<b>29.03 %</b>	<b>1 570 566,50 €</b>

TAXE FONCIER NON BATI	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Taux FNB à retenir 2017	PRODUITS ATTENDUS 2017
La Meignanne	154 800	49,58%	76 749,84 €
La Membrolle-sur-Longuenée	68 300	45,52%	31 090,16 €
Le Plessis-Macé	64 300	45,14%	29 025,02 €
Pruillé	81 100	39,28%	31 856,08 €
<b>TOTAL</b>	<b>368 700</b>	<b>45,79%</b>	<b>168 721,10 €</b>

Les taux par taxe proposés ce lundi 10 avril en vote lors du conseil municipal sont :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Taux 2017	PRODUITS ATTENDUS 2017
TAXE D HABITATION	5 322 000	19,97%	1 062 803 €
TAXE FONCIERE (BATI)	5 414 000	29,03%	1 571 684 €
TAXE FONCIERE (NON BATI)	368 700	45,79%	168 828 €
<b>TOTAL</b>			<b>2 803 315 €</b>

Les bases d'impositions prévisionnelles prennent en compte l'harmonisation des abattements (abattement général à la base et l'abattement spécial à la base).

### 7- Principaux ratios

	ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	774,42
2	Produit des impositions directes/population	440,08
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	851,21
4	Dépenses d'équipement brut/population	581,35
5	Encours de dette/population	983,94
6	DGF/population	167,23
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	44,63%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	99,31%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	68,30%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	115,59%

## **8 - Effectifs de la collectivité et charges de personnel**

Les charges de personnel représentent un montant de 2 201 500 € (pour mémoire le budget précédent était de 2 196 100 € - 2 089 949 € de réalisation en 2016).

La commune va recruter pour 2017 un chargé de communication et un responsable du camping de Pruillé.

Le nombre d'agents au 1er janvier 2017 est de 61.

## **9 - Encours de la dette et capacité de désendettement de la commune**

La capacité de désendettement de la commune est estimée à 7.5 ans.

La dette par habitant est 996 € et une annuité de la dette de 135 € par habitant.

L'encours de la dette est de 6 267 711.68 € en date du 01/01/2017.